

The background of the cover is a photograph of a calm lake reflecting a clear blue sky and a forest of trees with autumn foliage. The water is still, creating a mirror-like reflection. In the foreground, there are some tall, thin reeds or grasses. The overall scene is peaceful and scenic.

# **BILAN DE MANDAT 2020-2026**



**FRANCK SERRE**

Mairie d'Aydat

**ÉDITO**

Chères Aydatoises, chers Aydatois,

Au terme de ce mandat, il me tient à cœur de revenir avec vous sur le chemin parcouru ensemble. Ces années ont été riches de projets, de défis, mais aussi de réussites partagées qui ont façonné l'avenir de notre commune.

Notre action a d'abord porté sur l'amélioration du cadre de vie : entretien et modernisation des voiries, mise en valeur des espaces publics et naturels, avec une attention particulière portée à la protection de notre environnement exceptionnel.

Nous avons œuvré pour renforcer la proximité et la qualité des services, le soutien à la vie associative, le développement d'équipements scolaires et périscolaires, accompagnement des familles et des aînés. Le dynamisme culturel et sportif d'Aydat en est le reflet.

Par ailleurs, nous avons poursuivi nos efforts pour favoriser l'attractivité et la vitalité économique de la commune. L'accueil de nouvelles activités, la valorisation du tourisme durable autour du lac et du parc naturel sont des axes essentiels de notre action.

Ce mandat a également été marqué par des épreuves, notamment la crise sanitaire, qui a exigé solidarité, réactivité et adaptation. Nous avons pu compter sur l'engagement de nombreux habitants, associations et agents communaux, que je remercie chaleureusement.

Si tout n'a pas pu être réalisé, les bases sont posées pour poursuivre la transformation de notre commune dans un esprit de responsabilité et d'ouverture. Ce bilan est avant tout le vôtre : il est le fruit d'un travail collectif, d'un dialogue permanent et d'une volonté commune de faire d'Aydat un village où il fait bon vivre.

En clôturant ce mandat, je tiens à vous exprimer ma gratitude pour votre confiance, vos suggestions et votre implication. Ensemble, nous avons avancé. Ensemble, nous avons fait grandir Aydat.

Avec toute ma considération,

SERRE Franck

Maire d'Aydat

# CONSERVER UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

## Aménagement du territoire et patrimoine

### Préservation du petit patrimoine :

Rénovations réalisées de façon régulière :

- Fours : Veyreras, Rouillas-Haut, Ponteix, Le Lot,
- Chapelle Rouillas-Haut,
- Murs de soutènement : Rouillas-Bas, Ponteix,
- Chemin d'accès au château de Montredon.

### Eglises :

- Programme d'entretien régulier mis en place avec rénovation intérieure, chauffage, peinture...
- Aydat : une expertise a révélé une forte dégradation de l'ossature du beffroi qui supporte les cloches. Ce monument étant classé aux monuments historiques, un dossier a été déposé à la DRAC avant de lancer les travaux.

### Aménagement paysager, circulation et requalification de la plage et de ses abords :

Pour élaborer ce projet :

- Réflexion commune/département/ communauté de communes,
- Construction d'un préprojet d'aménagement,
- Consultation des habitants en plusieurs étapes :  
Réunion publique pour présentation du préprojet, échanges et présentation des étapes suivantes,  
10 ateliers avec les habitants, les socio-professionnels où chacun a apporté son point de vue,  
Adaptation du projet à la suite de ces concertations,  
Réunion publique en septembre avec la commune, le département et la communauté de communes pour présentation de la nouvelle version ainsi que le planning prévisionnel.

### Cimetières :

En raison de la réduction du nombre de places dans les cimetières sur la commune, plusieurs actions ont été réalisées :

- Agrandissement du cimetière d'Aydat,
- Elaboration d'une procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon sans héritiers ou suite à une donation de la famille (en 2025 à Rouillas-Bas),
- Installation d'un ossuaire, d'un colombarium et de cavurnes, dans chaque cimetière,
- Acquisition d'un logiciel dédié pour permettre une gestion plus facile,
- Programmation de la réparation des murs avec l'ASEVE (équipe d'insertion communautaire) : Rouillas-Bas réalisé en 2025.

## Labels et valorisation de la commune

### Maintien des labels existants :

- Terre saine, commune sans pesticide,
- Pavillon bleu,
- Villes et villages fleuris,
- Label famille plus.

### Commune touristique.



## Sécurité

- Des contacts réguliers ont lieu entre le maire et la gendarmerie de façon préventive et curative.
- L'été la surveillance est renforcée par la mise en place de rondes régulières des gendarmes ainsi que par la présence de la garde mobile à cheval.
- Positionnement de radars pédagogiques et de radars de chantier sur certains villages, suite à des incivilités signalées par les habitants.
- La création d'un service de fourrière est prévue avec la commune de Vic-le-Comte.

## Voiries et travaux

Entretien des voiries et débroussaillage des chemins selon des plans pluriannuels,  
Reprise des chemins suite aux orages (Verneuge, La Garandie, Ponteix, Rouillas-Bas, Rouillas-Haut, Prades et Fohet),  
Inventaire et diagnostic des voiries de la commune pour l'attribution de la dotation globale de fonctionnement.

### Enfouissement des réseaux secs (électricité, télécom, fibre) à :

- Veyreras,
- Saint-Julien,
- Fohet,
- Rouillas-Bas (rue de la Vallée et route du lac),
- Sauteyras (chemin de Tessignou et de la Besse),
- Verneuge (avec la réalisation du giratoire),
- Ponteix.

### Sécurisation et aménagement des traverses de villages :

- Ponteix : aménagements paysagers,
- Rouillas-Bas : création d'un giratoire et d'un plateau surélevé,
- Verneuge : création d'un giratoire,
- La Garandie : entrée du village et aménagement du carrefour avec la RD5,
- Déplacements de panneaux d'entrée de villages à Rouillas-Bas, Rouillas-Haut, Sauteyras,
- Aydat de la mairie au chemin des Roussoux : cheminement piétons, stationnement et réduction de la vitesse,
- Nouvelles zones 30 : Aydat, Rouillas-Bas, Rouillas-Haut.

### Prévention des inondations :

- Etude du réseau hydrographique,
- Curage des fossés,
- Aménagements pour canaliser l'écoulement des eaux pluviales sur la voirie,
- Création de bassins d'orage (chemin de la Vachère, en étude chemin de Montredon).

### Abribus :

- Renouvellement à Sauteyras, Ponteix, La Garandie, Le Mas, Prades, La Cassière (déplacement dans un second temps par mesure de sécurité), prochainement à Veyreras.

Reprise de voies privées après travaux privés (impasse de Bellevue et impasse de Tessignou),  
Fin du déploiement de la fibre suite à l'arrêt du réseau cuivre en partenariat avec Orange et le département,

### Assainissement :

- La commune a demandé au SMVVA les travaux d'assainissement du village de Ponteix, le remplacement des pompes de refoulement du système d'assainissement de la Cassière afin de limiter les déversements dans le milieu naturel.

## Patrimoine communal

Mise en place d'un programme de contrôle et de suivi de l'ensemble de nos bâtiments.

### Le diagnostic énergétique réalisé dans le cadre du programme Sequoia a abouti :

- À la rénovation de la maison du berger à La Garandie, du bâtiment de la Poste (en cours), de l'ancienne école de Ponteix,
- À la restructuration de l'ancienne école de Fohet en 4 logements mis à la location dès septembre,
- À la vente de l'ancienne cure de Ponteix (en 2024), des deux anciens logements sociaux et des terrains issus de la démolition des 4 anciens logements sociaux de La Garandie.

### Bâtiment Pierre Vazeilles :

Suite à l'incendie dans ce bâtiment, la partie haute a été rénovée et remise aux normes. Elle est mise à la disposition d'associations et ouverte à la location. Pour la partie en sous-sol, des travaux sont programmés (isolation par l'extérieur, redistribution des pièces...).



Réfection des toits des hangars à Fohet et à La Garandie,

Dépôt du permis de construire pour les ateliers municipaux en octobre 2025 puis consultation des entreprises,

Projet de rénovation de l'ancienne boulangerie à Rouillas-Bas (commerce plus logements).

Requalification du terrain de football.

Reprise et réparation des jeux à Aydat (école), Rouillas-Bas, Le Lot et La Garandie.

## PRÉSERVER LE MILIEU NATUREL

### Protection de la biodiversité et des paysages

#### Espaces verts : une réflexion autour de leur aménagement a abouti :

- Au remplacement des plantes annuelles par des vivaces, des espèces locales et rustiques,
- À la création de parterres avec des vivaces et du paillage pour limiter l'arrosage,
- À la suppression partielle des jardinières.

Plantations participatives des pieds de murs et des abords de la fontaine à Fontclairant suite à un appel à projet du Parc des Volcans et de la FREDON.

## Gestion des déchets

- Création d'une plateforme de broyage ouverte aux Aydatois leur permettant d'apporter leurs déchets verts et de récupérer ensuite du broyat,
- Mise en place d'un composteur partagé à Aydat,
- Bacs de tri et composteurs positionnés dans chaque cimetière permettant de séparer les déchets verts (plantes, terre) des autres déchets (contenants, emballages en plastique),
- Le SICTOM a modifié la collecte des ordures ménagères en remplaçant les containers par des colonnes, soit 46 points de collecte au lieu de 250,
- Une réflexion a été menée avec les comités de village pour proposer des emplacements qui ont été transmis au SICTOM. Celui-ci a étudié chaque point en fonction de leurs impératifs techniques. Certains n'ont pas été validés et ont été modifiés avant la mise en place. Après un temps de fonctionnement, un point sera fait avec le SICTOM à l'automne pour adapter si besoin les points de collecte ou le nombre de colonnes par emplacement en fonction du taux de remplissage.

## Plan de sobriété énergétique

Limitation des températures à 19°C dans les bâtiments communaux (sauf pour les écoles : 21°C),  
Sensibilisation des utilisateurs et suivi par un relevé des températures,  
Changement des ampoules traditionnelles par des leds (plus économes en énergie).

### Éclairage public plus raisonné :

- Harmonisation des points d'éclairage sur la commune,
- Réduction de la durée d'éclairage avec extinction nocturne pour l'ensemble de la commune,
- Suppression des points d'éclairage inutiles,
- Programme sur 4 ans pour remplacer les lanternes vétustes par des leds (économie de 65%).

Illuminations de Noël : rationalisation du nombre de guirlandes et de figurines sur les candélabres et centralisation sur le bourg d'Aydat (mairie, école, pompiers),

Réunion publique d'information en lien avec Renov'Actions, l'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement) et Arverne Durable, à destination des personnes en recherche de conseils pour faire face à l'augmentation du coût des énergies,

Travail avec l'ADUHME (agence locale des énergies) afin d'optimiser les consommations d'énergie pour le groupe scolaire.

## COMMUNICATION ET RELATION AVEC LES HABITANTS

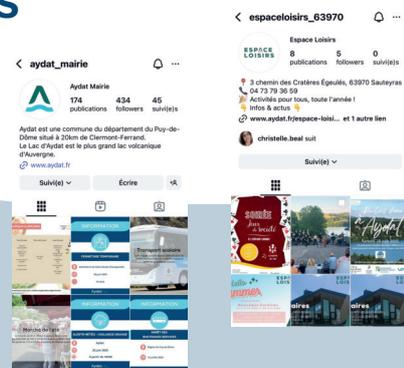
Reconnaissance identitaire de la commune : création d'un logo et rédaction d'une charte graphique utilisés pour l'ensemble des communications de la commune.

### Supports existants :

Affiches et flyers, Comités de village, Réunions publiques, Vivre à Aydat.

### Mise en place de nouveaux outils de communication pour mieux vous informer :

Panneau pocket, Nouveau site internet, Réseaux sociaux mairie Aydat et Espace Loisirs : Facebook et Instagram



# DYNAMISER LA VIE LOCALE ET LE VIVRE-ENSEMBLE

## L'épanouissement des enfants

### Soutien constant aux écoles par :

- La maintenance en continu des locaux, des cours et la mise à disposition régulière de matériels et de jeux,
- L'attribution d'un budget pour :
  - Les fournitures scolaires par classe et en fonction du nombre d'enfants,
  - Des cadeaux de Noël,
- La prise en charge de sorties culturelles et sportives, de transport et de projets éducatifs,
- Le financement d'un poste d'éducateur sportif en école élémentaire.

Utilisation d'un logiciel « portail famille afin de simplifier les inscriptions aux activités périscolaires (garderie et cantine) et les modalités de paiement,

Garderie « validée CAF » (agrément jeunesse et sport) avec augmentation du taux d'encadrement. Les temps de garderie ont été réorganisés et des activités ont été mise en place par l'équipe d'animation.

Etablissement d'une tarification en fonction du quotient familial :

- **En 2020 pour la garderie,**
- **En 2023 cantine à 1 €** (75 enfants concernés).

Une structure ALSH (gérée par la communauté de communes) est présente sur notre commune dans les locaux des écoles. Elle bénéficie des structures de loisirs de la commune.

## Sécurisation des écoles

### Renforcement de la sécurité et de la signalétique au niveau des écoles avec :

- Mise en place d'une zone 30 (marquage au sol, panneaux lumineux...),
- Sécurisation du chemin des écoliers par un sens interdit et une signalisation au sol,
- Pose de portails et de barrières pour l'accès et la sortie de la cantine et l'accès à l'école élémentaire,
- Travaux pour améliorer l'accès à la garderie,
- Remplacement du bac à sable par un sol souple et achat de jeux,
- Transfert de la garderie maternelle dans l'école,
- Travaux d'adaptation de la cantine aux nouvelles normes d'hygiène et de sécurité.

## Espace Loisirs : lieu de détente et de rencontre

- Elaboration d'un programme d'entretien régulier du matériel,
- Présence d'associations tous les jours de la semaine dans différentes salles pour des activités régulières,
- Modification des horaires d'ouverture et des rythmes de travail des employés pour permettre des temps d'ouverture plus importants,
- Rénovation du terrain de pétanque et mise à disposition de jeux : fléchettes, molkky...
- Label « famille plus » de l'Espace Loisirs avec mise en place d'un espace dédié aux enfants : tables et chaises, jeux, livres, livrets ludiques sur les activités sportives...
- Organisation de 10 animations durant l'année et d'animations ponctuelles pour les enfants,
- Soirée « jeux de société » une fois par semaine.

## Vie associative

**Le monde associatif participant au dynamisme et au développement des liens sociaux, la commune apporte son soutien aux associations :**

- Par l'attribution de subventions,
- Par la mise à disposition de salles et de matériel,
- Par un plan de gestion et de suivi.

Organisation tous les ans du forum des associations pour faire connaître les activités.

## Santé

- Diversifier les possibilités de prise en charge en favorisant l'installation de nouveaux professionnels.
- Participation à l'élaboration du Contrat Local de Santé de Mond'arverne.

## Solidarité et seniors

Le CCAS est toujours à l'écoute des foyers en difficulté et attribue si besoin des aides. Elles se font sous la forme de bons alimentaires ou de paiement total ou partiel de factures.

Face à la flambée des coûts de l'énergie, la commune et le CCAS attribuent une «aide énergie» pour les personnes les plus en difficulté.

**Le CCAS organise des activités et des animations à destination des aînés pour renforcer le lien social :**

- Repas annuel,
- Distribution de colis au moment de Noël pour les personnes de plus de 80 ans,
- Organisation de sorties et de visites...

Remboursement des abonnements téléphoniques en fonction de critères d'âge et de revenus,

Pendant les périodes de canicule, ou de crise, les membres du CCAS veillent sur les personnes dites « sensibles » en les contactant régulièrement,

Accompagnement des bénéficiaires pour le portage des repas et l'aide à domicile.

**Logements seniors et logements familiaux :**

- Notre réflexion sur les logements adaptés pour les seniors s'est faite en association avec la communauté de communes, ce type de logements relevant de leur compétence.
- Le projet prévoit la création de 10 logements équipés pour la perte d'autonomie, afin de permettre à nos aînés de rester sur la commune.
- Cette réflexion a permis de prévoir également la création de 10 logements à destination des familles et des jeunes de notre commune.

Le permis de construire pour les 2 projets a été accordé fin juin. Ces deux projets sont portés par Polygone qui a lancé la consultation des entreprises. Le début des travaux est prévu sur le dernier trimestre 2025.

« Une charte d'engagement dans la gestion sociale des logements seniors » a été rédigée. Elle engage l'ensemble des partenaires : le conseil départemental, la communauté de communes, le CIAS, le CLIC de Billom, la commune et le CCAS ainsi que les associations qui ont souhaité participer (Club Sidoine Apollinaire, APE, comité des jeunes, Club couture DLV, Ayd'Art, Soci'Aydat, danse, yoga, Tralalart, Cheires Amap).

## Nos marchés

Tous les mercredis matin, sur le parking de l'église d'Aydat : ce marché s'est petit à petit étoffé et vous trouverez régulièrement des producteurs locaux : boulanger, poissonnier, fromager, producteur œufs et miel, pépiniériste, des produits d'épicerie en vrac. Ponctuellement d'autres producteurs sont présents (maraîcher...).

### Les marchés estivaux sont maintenus :

- Le mardi matin, sur le parking de l'église d'Aydat,
- Le jeudi en fin d'après-midi sur le parking de l'Espace Loisirs. Sont surtout retenus des producteurs locaux (bières, viandes, fruits et légumes, fromages, produits à base de safran, produits à base de noisettes, glaces...) et des artisans locaux (bijoux, paniers, couteaux, produits cosmétiques...). Des animations sont organisées par des associations de la commune.



## AMÉLIORER LES MOBILITÉS



### Mobilité décarbonnée

Achat d'un véhicule électrique pour les services, Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking de l'Espace Loisirs.

### Schéma cyclable :

#### Mise en place :

- De tronçons réservés aux cyclistes et piétons,
- De jalonnement avec des panneaux directionnels dans la majorité des villages.

Pose d'arceaux pour le stationnement à proximité des commerces, des services publics, des zones de loisirs et espaces naturels,

Sécurisation du Carrefour D 213/chemin de la Sapinière à Rouillas Bas pour le passage des cyclistes et des piétons,

Borne de recharge et station de gonflage installées à l'Espace Loisirs,

Participation à la démarche nationale « Mai à vélo » en association avec les écoles qui se sont engagées dans le programme « savoir rouler à vélo ».

## Transports collectifs

- En collaboration avec la Région, une navette estivale entre Aydat et Clermont-Ferrand a été mise en place dès 2021 sur les mois de juillet et août. Progressivement la période de passage a été étendue de mi-avril à fin septembre. Elle est utilisée régulièrement par les Aydatois(es), les touristes et aussi les saisonniers qui viennent travailler sur notre commune,
- Participation avec la communauté de communes à la définition d'un plan de déplacement à l'échelle de notre territoire communautaire. Travail collaboratif avec le SMTC. Projet de mise en oeuvre en 2028.



## PERSONNEL MUNICIPAL ET ÉLUS

### Personnel municipal

**Au cours du mandat, plusieurs actions ont été menées pour renforcer l'organisation des services municipaux et améliorer les conditions de travail des agents :**

- Révision et harmonisation des régimes indemnitaires pour l'ensemble du personnel, garantissant plus d'équité et de transparence,
- Réorganisation des rythmes de travail des services techniques, avec une amplitude horaire élargie permettant une meilleure continuité du service rendu à la population,
- Mise en place d'astreintes hebdomadaires, afin d'assurer une réactivité optimale en cas d'urgence,
- Création d'une équipe dédiée à l'entretien des bâtiments communaux, placée sous la responsabilité d'un encadrant identifié,
- Renforcement des compétences en communication grâce au recrutement d'un chargé de communication,
- Participation financière de la commune à la mutuelle et à l'assurance de maintien de salaire, contribuant à une meilleure protection sociale des agents.

### Dans le cadre de la sécurité au travail :

- Nomination d'agents de sécurité et évaluation régulière des risques professionnels, avec mise en œuvre d'actions ciblées sur les risques les plus critiques.

Afin de réduire la précarité de l'emploi, la commune a engagé une politique de pérennisation des contrats en les transformant en contrats à durée indéterminée, tout en maintenant un effectif constant, Afin d'améliorer la qualité d'accueil des enfants et de faciliter la gestion des équipes, un réaménagement complet des plannings périscolaires a été réalisé.

### **Implication territoriale :**

Nous nous sommes pleinement impliqués dans une politique de coopération territoriale aux côtés de la communauté de communes et de l'ensemble de nos partenaires institutionnels. Cette démarche vise à renforcer la cohérence des actions menées sur notre territoire et à mutualiser les moyens au service des habitants.

Conscients des enjeux partagés – qu'ils soient économiques, sociaux, environnementaux ou culturels – nous travaillons de manière concertée afin de développer des projets communs et d'optimiser les ressources disponibles. Cette coopération permet d'assurer une meilleure coordination des services publics et de répondre plus efficacement aux besoins locaux.

Nous veillons également à ce que la collectivité soit pleinement représentée au sein de ces instances partenariales. Par notre participation active aux réunions, commissions et groupes de travail nous défendons les intérêts et prenons les décisions qui façonnent l'avenir de notre commune.

### **Des élus d'Aydat siègent dans les commissions, les collectivités et les syndicats suivants :**

Des élus d'Aydat participent activement à de nombreuses instances intercommunales et partenariales. Au sein de la Communauté de communes Mond'Arverne, ils prennent part aux réunions du bureau et du conseil communautaire, ainsi qu'aux différentes commissions thématiques : aménagement de l'espace, tourisme, transition écologique, habitat et logement social, affaires économiques, solidarité, enfance et jeunesse, culture, finances et patrimoine communautaire – travaux d'insertion. Ils siègent également au CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) et contribuent au CLS (Contrat local de santé).

À l'échelle du Grand Clermont, les élus sont engagés dans l'élaboration et le suivi du Schéma de cohérence territoriale (SCOT), dans le Programme alimentaire territorial et participent au Conseil de développement.

Par ailleurs, la commune est représentée dans plusieurs structures et syndicats : la SPL Clermont Auvergne Volcans, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, le SMVVA (Syndicat mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon) pour l'assainissement, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, ainsi que le SME (Syndicat mixte de l'Eau) chargé de l'assainissement non collectif et de la gestion de l'eau. Les élus siègent aussi au SICTOM des Couzes pour la collecte des ordures ménagères, à Territoire Énergie (anciennement SIEG) et à l'EPF SMAF (Établissement public foncier).



[www.aydat.fr](http://www.aydat.fr)



Mairie Aydat



aydat\_mairie



Espace Loisirs



*NEW!*



espaceloisirs\_63970

